

Procès-verbal de la **6^e séance du conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Draveurs tenue au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est à Gatineau (Québec), le **lundi 30 janvier 2017** à compter de **19 h 30**, sous la présidence de monsieur Claude Beaulieu.

PRÉSENCES:

Monsieur Claude Beaulieu, président

Mesdames Marie-France Gagnon, Micheline Marcotte-Boucher ainsi que messieurs Pierre Boucher, René-Guy Cantin, Lyes Dris, Steve Kirk, Paul Loyer, Paul Morin David Pigeon et Normand Sylvestre, commissaires.

Monsieur Jérôme Maltais, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire.
Madame Valérie Dionne, commissaire représentante du comité de parents, comité EHDAA.
Madame Nathalie Dorais-Pagé, commissaire représentante du comité de parents.
Madame Annick Tremblay, commissaire représentante du comité de parents, niveau primaire.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Monsieur Bernard Dufourd, directeur général, Madame Julie Laberge, directrice générale adjointe et monsieur Patrick Courville, secrétaire général.

ABSENCES : Aucune

CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION

Le président constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

C077-1701 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

C078-1701 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2016

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon que le procès-verbal de la séance tenue le 12 décembre 2016 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE SUIVI DU 12 DÉCEMBRE 2016

La Direction générale fait part de tous les suivis de la séance du 12 décembre 2016.

PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention de la part du public.

C079-1701 DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS 2015-2016

En conformité avec les articles 220 et 220.1 de la Loi sur l'instruction publique, le rapport annuel 2015-2016 de la Commission scolaire des Draveurs est déposé et présenté publiquement à la séance du conseil des commissaires du 30 janvier 2017 et une copie du rapport annuel sera transmise au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le rapport sera publié sur le site Web de la Commissions scolaire des Draveurs et rendu disponible sur demande.

Adoptée à l'unanimité

C080-1701 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016-2017

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2016-2017 dûment adoptées le 29 juin 2016 et déposées au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT le retour à l'équilibre budgétaire prévu en 2016-2017;

CONSIDÉRANT les efforts budgétaires collectifs pour 2016-2017;

CONSIDÉRANT le processus de révision budgétaire effectué par chaque direction d'unité administrative et par le Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion, du comité de vérification, du Service des ressources financières et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Sylvestre que le budget révisé 2016-2017 soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

C081-1701 RECONDUCTION DU MANDAT D'AUDIT EXTERNE POUR L'EXERCICE 2016-2017

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique prévoyant la nomination, pour chaque année financière, d'un auditeur externe;

CONSIDÉRANT que les services fournis par le cabinet Marcil Lavallée, S.E.N.C./G.P. au cours des trois dernières années ont été réalisés à la satisfaction de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire peut reconduire, de gré à gré, pour une première année supplémentaire, le mandat d'audit externe confié à ce cabinet;

CONSIDÉRANT le mandat d'audit exigé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT que le cabinet Marcil Lavallée, S.E.N.C./G.P. est disposé à reconduire, pour l'exercice 2016-2017, l'entente actuelle pour des honoraires de 37 800 \$ excluant les taxes;

CONSIDÉRANT que le mandat de ce cabinet sera reconduit aux mêmes conditions que celles qui prévalent actuellement;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières, du comité de vérification et de la Direction générale.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jérôme Maltais de reconduire le mandat du cabinet Marcil Lavallée, S.E.N.C./G.P. pour l'exercice 2016-2017 pour des honoraires de 37 800 \$ excluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité

C082-1701 ORGANIGRAMME 2016-2017 - ACTUALISATION

CONSIDÉRANT le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres de commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal*;

CONSIDÉRANT la *Politique locale de gestion des cadres*;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les besoins actuels de l'organisation en terme de réussite scolaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Sylvestre d'adopter l'actualisation de l'organigramme de la Commission scolaire des Draveurs dont l'entrée en vigueur est immédiate, et ce, jusqu'au 30 juin 2017 sera au moment de l'adoption.

Adoptée à l'unanimité

**C083-1701 NOMINATION À LA FONCTION DE RESPONSABLE DE
L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS
ET DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS
PERSONNELS POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DES
DRAVEURS**

CONSIDÉRANT que par la résolution C175-1506, M. Patrick Courville, a été désigné à la fonction de responsable de l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels pour la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT l'embauche de M^e Jessica Néron à titre d'avocate de la Commission scolaire des Draveurs le 3 octobre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service du secrétariat général et des communications et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon de résilier la résolution C175-1506 «Nomination à la fonction de responsable de l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels pour la Commission scolaire des Draveurs» et d'entériner la nomination à compter du 31 janvier 2017 de M^e Jessica Néron, avocate, à la fonction de responsable de l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels pour la Commission scolaire des Draveurs;

ET QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Commission d'accès à l'information du Québec.

Adoptée à l'unanimité

**C084-1701 DÉSIGNATION À LA FONCTION DE RESPONSABLE DE
L'EXAMEN DES PLAINTES**

CONSIDÉRANT que par la résolution C176-1506, M. Patrick Courville, secrétaire général, a été désigné à la fonction de responsable de l'examen des plaintes pour la Commission scolaire des Draveurs en application du règlement 49-04-02 «Procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents»;

CONSIDÉRANT l'embauche de M^e Jessica Néron au poste d'avocate de la Commission scolaire des Draveurs le 3 octobre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service du secrétariat général et des communications et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon de résilier la résolution C176-1506 «Désignation à la fonction de responsable de l'examen des plaintes» et d'entériner la désignation à compter du 31 janvier 2017 de M^e Jessica Néron, avocate, à la fonction de responsable de

l'examen des plaintes pour la Commission scolaire des Draveurs en application du règlement 49-04-02 «Procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents».

Adoptée à l'unanimité

C085-1701 CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès du comité de parents et du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT le respect des principes retenus;

CONSIDÉRANT que le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais est disposé à reconsulter ses membres quant au fait que la semaine de relâche soit déplacée du 5 au 9 mars 2018 dans la mesure où les commissions scolaires Cœur-des-Vallées, des Draveurs et des Portages-de-l'Outaouais abondent dans le même sens;

CONSIDÉRANT la consultation à venir auprès du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais concernant le déplacement de la semaine de relâche;

CONSIDÉRANT que la présente résolution est adoptée sous réserve d'une entente à intervenir entre la Commission scolaire des Draveurs et le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les discussions du comité consultatif de gestion;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin que le calendrier scolaire 2017-2018 primaire et secondaire soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

C086-1701 PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU COMMISSAIRE PAUL MORIN POUR L'ACTIVITÉ SOUPER SPAGHETTI DE L'ÉCOLE LE TREMPLIN VENDREDI LE 10 FÉVRIER 2017

IL EST PROPOSÉ par monsieur David Pigeon que monsieur Paul Morin contribue à l'activité souper spaghetti de l'école Le Tremplin en publiant sa carte professionnelle de commissaire pour un montant de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité

**C087-1701 PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU
COMMISSAIRE DAVID PIGEON POUR L'ACTIVITÉ
SOUPER SPAGHETTI – SOIRÉE CARNAVAL DE L'ÉCOLE
DES TROIS-SAISONS VENDREDI LE 10 FÉVRIER 2017**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin que monsieur David Pigeon contribue à l'activité souper spaghetti de l'école des Trois-Saisons en publiant sa carte professionnelle de commissaire pour un montant de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité

**C088-1701 PARTICIPATION DES COMMISSAIRES MADAME
NATHALIE DORAIS-PAGÉ, MONSIEUR JÉRÔME MALTAIS
ET MONSIEUR PAUL MORIN À LA SOIRÉE «BIÈRES ET
FROMAGES» POUR LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE**

IL EST PROPOSÉ par madame Annick Tremblay d'autoriser la participation de madame Nathalie Dorais-Pagé, monsieur Jérôme Maltais et monsieur Paul Morin à la soirée «Bières et fromages», le 2 février 2017. Le coût de l'inscription est de 50 \$ par personne.

Adoptée à l'unanimité

**C089-1701 MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR ÉRIC NOËL-
DE-TILLY**

CONSIDÉRANT que le rayonnement de la Commission scolaire des Draveurs est en bonne partie attribuable à l'engagement de son personnel et de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'apport indéfectible de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Draveurs quant à la réussite de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à la valorisation de son personnel et de ses élèves;

CONSIDÉRANT que monsieur Eric Noel-de-Tilly, enseignant à la Polyvalente Le Carrefour, a initié un projet qui a conduit quelque 6 000 élèves des 4 écoles secondaires et de 5 écoles primaires de la Commission scolaire des Draveurs à rédiger la dictée PGL;

CONSIDÉRANT que ce projet a permis d'amasser des fonds pour subventionner l'école de l'île-à-vache et l'orphelinat qui lui est rattaché de même que la population touchée par l'ouragan Matthew au sud de l'Haïti;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Paul Morin de transmettre des félicitations à Monsieur Éric Noël-de-Tilly pour son projet à la fois rassembleur et humanitaire.

Adoptée à l'unanimité

C090-1701 MOTION DE REMERCIEMENT – MONSIEUR MIKAËL CHARLAND

CONSIDÉRANT que la persévérance scolaire et la réussite des élèves sont toujours prioritaires pour la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT que lors de son passage à l'école Polyvalente de L'Érablière, monsieur Mikaël Charland a livré un puissant témoignage aux élèves en ce qui a trait au dépassement de soi, à la persévérance et à la réussite;

CONSIDÉRANT que monsieur Charland a su insuffler aux élèves de la Polyvalente de L'Érablière le goût de s'accomplir pleinement et de réussir leur parcours scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Micheline Marcotte Boucher d'adresser des remerciements à Mikaël Charland pour le témoignage qu'il a livré aux élèves de la Polyvalente de L'Érablière.

Adoptée à l'unanimité

**C091-1701 CANDIDATURE À L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE DE LA
FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU
QUÉBEC 2016-2017**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer que la candidature de monsieur Pierre Boucher soit transmise au comité régional de sélection de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour la médaille attribuée à la Commission scolaire des Draveurs.

Adoptée à l'unanimité

COMMUNICATIONS

PRÉSIDENT

Monsieur Beaulieu annonce la retraite de Mme Bouchard à la présidence de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Dufourd nous indique que la commission scolaire a transmis un sondage portant sur les travaux amorcés par le ministre Sébastien Proulx concernant notre politique de la réussite éducative. L'ensemble des parents et des membres du personnel à y répondre. Le but de ce sondage est d'aider la commission scolaire à préciser les moyens d'action qu'elle devra prioriser afin d'augmenter les taux de réussite des élèves.

COMMISSAIRES

M. Paul Morin nous indique que la huitième dégustation chocolatée au profit de l'AQETA aura lieu le 22 mars.

REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Lors de la dernière rencontre du comité de parents, Mme Dorais-Pagé nous indique qu'on a rappelé les dates des rencontres de consultation. La politique d'Admission et d'inscription annuelle des élèves a aussi été présentée et la question de la pesée des élèves a été abordée.

REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

REPRÉSENTANT DE LA FONDATION POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil des commissaires aura lieu le 6 mars 2017 à 19 h 30 dans la salle Rolland-Bérubé.

C092-1701 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin que la séance soit levée. Il est 20 h 15.

Adoptée à l'unanimité

Patrick Courville
Secrétaire général

Claude Beaulieu
Président